

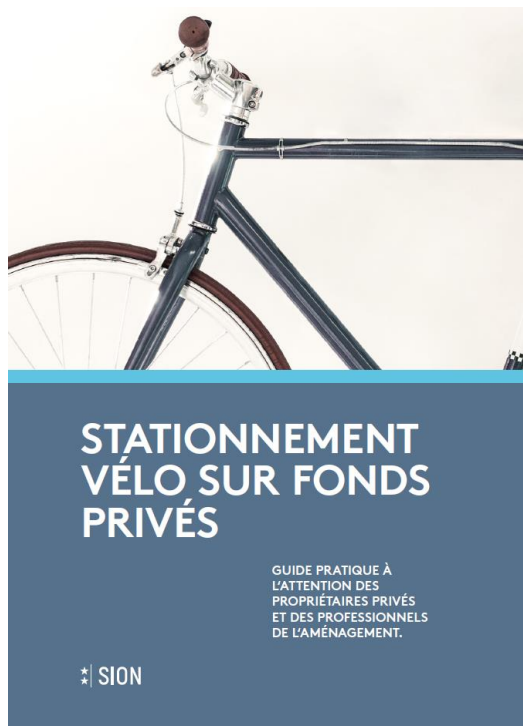
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Sion édite un guide pour le stationnement vélo à l'attention des propriétaires privés**

**Créer des places de stationnement est un élément essentiel pour promouvoir le vélo en ville. La Ville de Sion réalise de nombreux parkings à vélo et veut encourager les propriétaires privés et les entreprises à en faire de même. Elle publie un guide des bonnes pratiques pour les aider à concevoir et développer des équipements adéquats.**

La mise à disposition de places de stationnement est un maillon essentiel à la promotion du vélo comme moyen de transports. Depuis quelques années, la Ville de Sion s'emploie à créer des parkings à vélo et autres équipements similaires dans de nombreux espaces et bâtiments publics au centre-ville et dans les différents quartiers et villages sédunois. Cette offre ne peut cependant pas assurer tous les besoins. Il est donc important que les entreprises et les propriétaires privés créent également des places de stationnement pour leurs usagers (collaborateurs, clients, locataires et visiteurs).

C'est dans cette optique que Sion a élaboré un guide pratique. Dédié à toute personne ou entité souhaitant construire ou modifier un bien immobilier, ce manuel synthétise les bonnes pratiques à observer afin de concevoir une offre de stationnement vélo qualitative et adaptée aux besoins.



Dans les modèles Maxi (et éventuellement Midi), des aménagements peuvent être réalisés afin que les usagers aient à leur disposition : des prises / bornes pour recharger les batteries des vélos électriques, un système de vidéosurveillance, des casiers, des pompes pour ajuster la pression des pneus ou des outils pour les petites réparations.

Plusieurs types de supports sont actuellement proposés sur le marché. Afin d'avoir un stationnement vélo de qualité, il convient de trouver le type de support adéquat. Ce dernier, doit être en adéquation avec le type d'abri choisi et les besoins des utilisateurs. La liste des pages 8-9 offre un condensé des types de supports les plus adaptés.

Utilisation	Usagers	stationnement	Mini	Midi	Maxi
Logement	Habitants	+ 4h	×	△	✓
		4h ou moins	✓	✓	×
	Visiteurs	4h ou moins	✓	✓	×
Services, commerces, industries, restaurants	Clientèle	4h ou moins	✓	✓	×
	Personnel	+ 4h	×	✓	✓
Enseignement	Élèves	+ 4h	△	✓	×
	Étudiants	+ 4h	△	✓	△
		Enseignants	+ 4h	△	✓
Loisirs, sports et culture	Clientèle	4h ou moins	✓	✓	×
	Personnel	+ 4h	×	✓	✓

Approprié: ✓ En partie approprié: △ Inapproprié: × source: guide genevois du stationnement vélo, 2014

Page de couverture et extrait du guide

Ce document qui se veut simple à parcourir et illustratif aborde des thématiques pratiques telles que :

- Le nombre de places à prévoir selon les types d'usagers
- Les types de support adéquats selon les durées de stationnement
- Les principes d'aménagement à prendre en compte,

Ce guide recense également les bons exemples existants. Il s'adresse aussi bien aux professionnels de la construction qu'aux personnes souhaitant aménager un espace de stationnement pour les deux-roues.

Le guide est disponible uniquement au format informatique sur le site de la Ville, chacun pouvant l'imprimer sous format livret s'il le souhaite.

<https://www.sion.ch/themes/50960>

Sion, le 31 mai 2022

**Personnes de contact :**

- Christian Bitschnau, vice-président en charge de l'urbanisme et de la mobilité  
[079 543 91 10](tel:0795439110) ; [c.bitschnau@sion.ch](mailto:c.bitschnau@sion.ch)
- Philippe Petit, coordinateur mobilité  
[027 324 17 25](tel:0273241725) ; [p.petit@sion.ch](mailto:p.petit@sion.ch)